



Déclaration liminaire - CTL du 6 janvier 2017

Monsieur le Directeur,

Chaque année nous subissons le même exercice des suppressions d'emplois dans le département. Et chaque année, nous faisons le constat du pire! Et cette année encore, une fois de plus, on ne déroge pas à la règle !

En 10 ans, la DGFIP a perdu le quart de ses effectifs.

La loi de Finances pour 2017 annonce 2130 suppressions, le Ministre au CTM du 4 octobre dernier annonce moins 1815 emplois, le Directeur Général 1630 suppressions ...mais aucune illusion, malgré ces tours de passe-passe, avec ces suppressions d'emplois, même minorées suite aux transferts ou aux nouvelles missions, c'est une véritable hécatombe pour tous les services.

Une fois de plus, nous vous rappellerons que déjà de nombreux services sont au bord de la rupture, on pense aux SIE, SIP, SPF mais aussi aux trésoreries qui sont toutes en très grande difficulté, même celles que vous restructurez pour soi disant les rendre viables...et jusqu'à quand ? Après avoir atomisé les petites structures, les plus grosses ne sont plus épargnées et les suppressions qui continuent à les toucher de manière plus forte ne feront que les fragiliser à court terme entraînant ainsi de nouveaux regroupements.

Moins d'emplois c'est aussi fragiliser les missions et les conditions de les exercer . Moins de qualité dans l'exécution des missions, dans l'effectivité des contrôles dans le traitement des dossiers, dans la réception du public et dans l'accompagnement des partenaires de la DGFIP. Bref de nouveaux reculs dans l'accomplissement de nos missions et une crédibilité de la DGFIP qui risque d'être remise en cause..dans un contexte social et économique qui se dégrade !

Cette politique est d'ores et déjà destructrice pour le lien social : un service public déshumanisé, inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité. Il en résultera de nouvelles inégalités d'accès aux services entre les usagers qui ont les moyens et les autres, particulièrement en termes de traitement rapide des dossiers complexes.

Moins d'emplois c'est aussi plus de travail par agent, toutes catégories confondues. Déjà, les conditions de travail sont dramatiquement dégradées, elles ne pourront que s'aggraver encore plus, avec des risques accrus pour la santé physique et morale des agents.

Une fois de plus, la CGT dénonce la souffrance croissante des agents face au manque d'effectifs.

Ces éléments, vous les connaissez, mais aujourd'hui nous vous interpellons pour vous demander comment vous entendez de nouveau justifier devant les agents de notre direction les 15 nouvelles suppressions d'emplois ? Vous ne pouvez être exonéré des choix arrêtés et des critères que vous retenez . Quid par exemple, de ces suppressions fléchées, 6 emplois pour l'Indre et Loire, dont au passage, 3 au CGR qui perd ainsi plus de 10 % de ses effectifs cette année après avoir perdu 2 emplois l'an passé, 2 emplois au service de la dépense de l'État cette année alors que le service

ne fermera ses portes qu'en décembre 2017 ?

Les agents des Finances Publiques conçoivent autrement le service public. Ils considèrent que le lien social passe par un contact de proximité. La réorganisation du maillage territorial en cours, tant au niveau étatique, qu'au niveau des collectivités territoriales est un prétexte pour y mettre fin.

Avec plus de 30% de grévistes lors de la grève du 15 novembre dernier, tous les personnels d'Indre et Loire y compris de nombreux A+, ont clairement affiché leur mécontentement et leurs très grandes inquiétudes, notamment quant à l'avenir de leurs missions et de leurs services.

Ils ont aussi revendiqué l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des vacances, le renforcement de toutes les missions de la DGFIP, l'amélioration rapide et concrète des conditions de vie au travail et la revalorisation des rémunérations et des carrières. Ce sont ces revendications que la CGT est venue porter aujourd'hui et sur lesquelles elle demande à être entendue.

Dans ce cadre, nous ne manquerons pas d'intervenir sur les postes et services qui ont des vacances d'emploi, de réintervenir sur l'absence de transparence relative aux emplois en direction et sur la gestion qui semble en découler, sur les conditions de vie au travail avec un point particulier sur la restauration collective et la situation des agents de la TP du CHU à qui l'on doit plusieurs années de subvention. Nous déplorons enfin l'absence de communication, à l'instar des années passées, d'un tableau synthétique de l'évolution des emplois avec les suppressions, les redéploiements, les restructurations.